Université Paris Cité

MASTER 2

MENTION CRÉATION ARTISTIQUE

Responsable de la mention :

Pr Todd LUBART

Directeur des études : Jérôme BOUTINAUD, MCU-HDR

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2025-2026

CENTRE HENRI PIÉRON
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
http://www.psychologie.u-paris.fr/

ECArTE FULL MEMBER

Calendrier 2025-2026*

Semestre 1											
			Master 1				Master 2				
	Jour	Date	Heures		Type**		Heures		Type**		
Semaine 1	L	01-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	Ma	02-sept	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	CM		
	Me	03-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	J	04-sept	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	CM		
	V	05-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	S	06-sept	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio	
Semaine 2	L	08-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	Ma	09-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	Me	10-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	J	11-sept	09:00	19:30	TD		sous réserve		CM/TD		
	V	12-sept	09:00	19:30	TD						
	S	13-sept	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio	
Semaine 3	L	06-oct	09:00	17:00	CM	Visio					
	Ma	07-oct	09:00	17:00	CM	Visio					
	Me	08-oct	09:00	17:00	CM	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio	
	J	09-oct	09:00	17:00	CM	Visio					
	V	10-oct	09:00	17:00	CM	Visio					
	S	11-oct	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD		
Semaine 4	L	27-oct	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	TD		
	Ma	28-oct	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	TD		
	Me	29-oct	09:00	17:00	TD		09:00	17:00	TD		
	J	30-oct	09:00	17:00	TD		09:00	17:00	CM		
	V	31-oct	09:00	17:00	TD		09:00	17:00	CM		
	S	01-nov	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD	Visio	
Semaine 5	L	24-nov	09:00	17:00	CM	Visio					
	Ma	25-nov	09:00	17:00	CM	Visio					
	Me	26-nov	09:00	17:00	TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio	
	J	27-nov	09:00	17:00	CM	Visio					
	V	28-nov	09:00	17:00	CM	Visio					
	S	29-nov	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD		
Semaine 6	L	15-déc	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	Ma	16-déc	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	Me	17-déc	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD		
	J	18-déc	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD		
	V	19-déc	09:00	19:30	TD		sous réserve		CM/TD		
	S	20-déc	Pas de cours				Pas de cours				
Rattrapage S1	L	05-janv	Semaine de rattrapage			Visio	Semaine de rattrapage			Visio	
	Ma	06-janv									
	Me	07-janv									
	J	08-janv									
	V	09-janv									
	S	10-janv									

* Le calendrier est susceptible d'être modifié mais les semaines de cours annoncées doivent être bloquées, y compris les samedis où il pourrait y avoir des TD dans certaines spécialités.

** Sauf mention contraire, les cours sont prévus en présentiel.

Calendrier 2025-2026*

Semestre 2											
			Master 1				Master 2				
	Jour	Dates	Heures		Type**		Heures		Type**		
Semaine 7	L	12-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD		
	Ma	13-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD		
	Me	14-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD		
	J	15-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD		
	V	16-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD		
	S	17-janv	sous réserve		TD		sous réserve		TD		
Semaine 8	L	02-févr	09:00	17:00	TD	Visio					
	Ma	03-févr	09:00	17:00	CM	Visio					
	Me	04-févr					sous réserve		CM/TD	Visio	
	J	05-févr	sous réserve		CM/TD	Visio					
	V	06-févr									
	S	07-févr	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD		
Semaine 9	L	02-mars	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	TD		
	Ma	03-mars	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	TD		
	Me	04-mars	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	TD		
	J	05-mars	09:00	17:00	TD		09:00	17:00	CM		
	V	06-mars	09:00	17:00	TD		09:00	17:00	CM		
	S	07-mars	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio	
Semaine 10	L	23-mars	09:00	17:00	TD	Visio					
	Ma	24-mars	09:00	17:00	CM	Visio					
	Me	25-mars					sous réserve		CM/TD	Visio	
	J	26-mars	sous réserve		CM/TD	Visio					
	V	27-mars									
	S	28-mars	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD		
Semaine 11	L	20-avr	09:00	17:00	TD		09:00	17:00	CM		
	Ma	21-avr	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	TD		
	Me	22-avr	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	CM		
	J	23-avr	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	CM		
	V	24-avr	09:00	17:00	CM		09:00	17:00	CM		
	S	25-avr	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio	
Rattrapage S2	L	27-avr									
	Ma	28-avr									
	Me	29-avr	Semaine de rattrapage				Semaine de rattrapage				
	J	30-avr									
	V	01-mai									
	S	02-mai				Visio					Visio

Soutenance des mémoires prévue la semaine du 8 juin 2026.

INFORMATIONS GENERALES

RESPONSABLES DE SPECIALITE
Musicothérapie : Anthony Brault et Vanda Tabery
Dramathérapie : Tamara Guenoun et Sandrine Pitarque
Dansethérapie : Florence Guérin et Vincenzo Puxeddu
Arts plastiques thérapies : Silke Schauder et Géraldine Canet

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE
scol-master-creation-artistique @ u-paris.fr
Scolarité du Master- 2ème étage, Bureau 2049
01 76 53 31 05

BUREAU DES STAGES
Retrait des conventions de stage et consultation du fichier des stages :
Bureau 2048 (2ème étage)
Bureau-des-stages@u-paris.fr

BIBLIOTHEQUE
Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol
Lundi au vendredi : 9h - 19h30
Samedi : 10h - 17h (attention, l'Institut n'est pas ouvert tous les samedis)
IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université que Paris Cité, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Pour prendre contact : **bibliothequepieron@u-paris.fr**

TESTOTHEQUE
Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite, Tél. 01-55-20-59-81

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)
L'Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel. De plus, la plateforme Moodle permet d'interagir avec l'équipe pédagogique. Il s'agit d'un outil de travail essentiel à la communication avec les étudiants.

Après avoir effectué votre 1ère inscription à l'Université de Paris cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

Un seul espace Moodle dédié à l'ensemble du M2 : « M2 Créativité artistique-Informations générales : à consulter régulièrement ».

STAGES AU COURS DU MASTER CRÉATION ARTISTIQUE:

Démarche administrative pour la mise en place d'un stage :

1) Soumission du projet de stage (lien : http://www.psychologie.u-paris.fr/STAGES2/Masters) à adresser à Mme Rozenn Saget (rozenn.saget@yahoo.fr)
2) Après validation du projet de stage, l'étudiant réalise une convention de stage qu'il dépose une fois remplie au bureau des stages pour signature
3) Le stage ne peut débuter qu'après signature de la convention par toutes les parties

- ➢ **200 h minimum de stage obligatoire en M1**,
- ➢ **300 h minimum de stage obligatoire en M2,**
- ➢ Les stages obligatoires doivent se faire pendant la période universitaire, c'est-à-dire entre septembre et juin.

Les attestations de stage :

➢ Chaque attestation de stage doit comporter, le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution et doit être signée par le psychologue référent.

➢ Nous vous invitons à y faire également paraître la population rencontrée ainsi que la nature de vos activités

➢ L'attestation de fin de stage et l'évaluation du superviseur sont à déposer une fois le stage terminé au bureau des stages et sont également à envoyer à la coordinatrice des stages Madame Rozenn Saget, aux responsables de spécialité et à la scolarité auprès de Madame Gaëlle GATSONO.

Les projets de stage, document disponible sur le site de l'Institut (http://www.psychologie.u-paris.fr/STAGES2/Masters), doivent être adressés, afin d'être validés, à Madame Rozenn SAGET.

Les conventions de stage doivent être signées par un des responsables de votre spécialité. Elles se font en ligne via l'ENT étudiant après validation du projet de stage. Il sera aussi demandé, une fois le stage commencé, de remplir la charte de stage et de la faire signer par le référent du lieu de stage et un enseignant (charte disponible sur le site de l'Institut).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M2

Comme le M1, le M2 se fait en UN an.

Une dérogation est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers. **La demande et les justificatifs doivent être adressés à Mr Jérôme BOUTINAUD avant le 30/09/2025.**

NB : le redoublement du M2 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master.

Les enseignements comportent des éléments en tronc commun **mais aussi et avant tout en M2 sous la forme de spécialités.**

Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :

1ER SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

- **UE11 : Evaluation des pratiques en arts thérapies**

- **UE12 : Publics et institutions en arts thérapies 2**

- **UE13 : Mémoire de recherche en arts thérapie 3**
 - Mémoire de recherche en danse mouvement thérapie
 - Mémoire de recherche en dramathérapie
 - Mémoire de recherche en Musicothérapie
 - Mémoire de recherche en Arts plastiques-thérapie

- **UE14 : Stage en art-thérapies 3**

 - Stage en danse mouvement thérapie
 - Stage en dramathérapie
 - Stage en Musicothérapie
 - Stage en Arts plastiques-thérapie

- **UE15 : Ateliers d'art thérapie**
 - Ateliers de danse mouvement thérapie
 - Ateliers de dramathérapie
 - Ateliers de Musicothérapie
 - Ateliers d'Arts plastiques thérapie

2ÈME SEMESTRE : 6 UE OBLIGATOIRES :

- **UE16 : CREATIVITE ARTISTIQUE ET PROCESSUS PSYCHIQUE : THEORIES ET PRATIQUES**

- **UE17 : PRATIQUES ET RECHERCHES INTERNATIONALES (CES COURS SERONT DISPENSÉS INTÉGRALEMENT EN ANGLAIS)**

- **UE18 : MEMOIRE DE RECHERCHE EN ART THERAPIES 4**

- MEMOIRE DE RECHERCHE EN DANSE MOUVEMENT THERAPIE
- MEMOIRE DE RECHERCHE EN DRAMATHERAPIE
- MEMOIRE DE RECHERCHE EN MUSICOTHERAPIE
- MEMOIRE DE RECHERCHE EN ARTS PLASTIQUE THERAPIE

- **UE19 : STAGE EN ARTS THERAPIE 4**

- STAGE EN DANSE MOUVEMENT THERAPIE
- STAGE EN DRAMATHERAPIE
- STAGE EN MUSICOTHERAPIE
- STAGE EN ARTS PLASTIQUES THERAPIE

- **UE20 : BILAN DE COMPETENCES ET PROJET PROFESSIONNEL**

- **UE21 : OPTION**

- LIBRE
- TRANSVERSALE
- OUVERTURE

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

L'ensemble des validations s'effectue à 100% en contrôle continu (pas de session de type « seconde chance » donc) mais sur des modalités différentes selon les UE. La moyenne à l'ensemble des UE doit être au minimum de 10/20.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M2 en deux ans, toute UE non validée doit être repassée (10/20 minimum pour la validation d'une UE).

Minimum de 7 pour les notes sauf pour les UE de type « mémoire » où la note seuil est de 10. L'ensemble des notes d'UE se compense de façon globale.

Un étudiant peut accéder à une épreuve de substitution s'il fournit, dans un délai de 48h après l'examen auquel il ne s'est pas présenté, un justificatif (certificat médical) à la scolarité.

Tous vos devoirs doivent systématiquement être déposés sur Moodle et envoyés par mail et/ou courrier aux personnes indiquées ci-après. Les fichiers doivent être remis sous format .pdf et respecter la nomenclature suivante : NOM_PRENOM_UE.pdf

CONTENUS PEDAGOGIQUES
M2 Semestre 3

UE11 (TRONC COMMUN):
ÉVALUATION DES PRATIQUES EN ART THÉRAPIE

RESPONSABLE DE L'UE **(**12h CM, 10H TD mutualisées, 3H TD par spécialité) :

TAMARA GUENOUN

Travail sur les principaux enjeux de l'évaluation des pratiques en art thérapie, du point de vue des tests, bilans, méthodes d'évaluation et de la recherche sur l'efficacité des dispositifs art-thérapeutiques. Repérer les concepts mobilisés par les principales théories de l'évaluation des arts thérapies. Formation à l'observation clinique participative. Réflexion sur la dimension éthique de l'évaluation, partir de présentation de situations cliniques de plusieurs approches.

MCC :

Dossier collectif de 10 pages maximum, de réflexion sur une modalité d'évaluation des pratiques en art thérapie exposant :

- Le terrain de pratique objet de l'étude
- La méthode d'évaluation choisie, référée à un ou plusieurs corpus théoriques
- Une présentation des observations exploratoires mené avec la méthode d'évaluation choisie
- Une analyse de ces premiers résultats
- Une discussion

Dossier collectif qui compte pour 50% de la note finale, à rendre avant le 12 Décembre 2025

Dossier individuel de retour réflexif et éthique sur l'évaluation des pratiques, en appui sur les travaux d'évaluation menés pour le dossier précédant et plus généralement sur une approche de l''évaluation des pratiques en art thérapie.

- Pour 50% de la note finale, à rendre avant le 9 Janvier 2025

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail à votre enseignant de TD : Vincenzo Puxeddu pour les spécialités DRT et DMT ; Iseline Peyre pour les spécialités AT et MT.

UE 12: PUBLICS ET INSTITUTIONS EN ART THÉRAPIES 2 (PAR SPÉCIALITÉ)

RESPONSABLE DE L'UE (16H TD) : PAR SPÉCIALITÉ

Cette UE propose d'apporter des éclairages théorico-cliniques et/ou des approches art-thérapeutiques spécifiques et approfondis concernant la prise en charge de différents publics, auprès de différentes institutions.

MCC :

L'étudiant remettra un texte de 3 à 5 pages maximum avec références bibliographiques (format pdf).

Devoir à partir de vos ateliers expérientiels et de votre pratique artistique en lien avec votre discipline d'art-thérapie. Le sujet précis vous sera envoyé par vos co-responsables de spécialité.

Date de dépôt : 9 Janvier 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité.

UE13 : MÉMOIRE DE RECHERCHE EN ART THÉRAPIES 3 (PAR SPÉCIALITÉ)

RESPONSABLE DE L'UE (20H TD) : PAR SPÉCIALITÉ

Approfondissement de la formation à la recherche.

MCC :

Rapport intermédiaire faisant état de la problématique, des hypothèses, du dispositif de recherche, des lectures spécialisées, appuyés et positionnés par rapport à une revue de la littérature dans le domaine choisi (10 articles).
Qualité attendue des articles :

- supports fiables,
- récents et classiques,
- diversifiés,
- pertinents,
- internationaux

Rendu de 5 pages. Des éléments de présentation et de réflexion spécifiques à chaque spécialité et à inclure dans le cadre du mémoire seront transmises au cours des enseignements.

Date de rendu : 9 Janvier 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité.

UE 14 : STAGE EN ART THÉRAPIES 3 (PAR SPÉCIALITÉ)

RESPONSABLE DE L'UE (32H TD) : PAR SPÉCIALITÉ

Suivi de stage, travail sur les dimensions de l'identité professionnelle de l'art thérapeute, sur l'importance de l'identité artistique dans sa construction et dans la détermination des différentes spécialités de la profession (en France et en Europe). Approche des problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.

MCC : **Format** : Ecrit de 4 à 5 pages

Sujet: Articulation théorico-clinique autour d'une problématique professionnelle rencontrée en stage

Vous posez les bases de votre écrit professionnel du 2nd semestre (UE19):

- énoncer la problématique professionnelle sur laquelle vous voulez travailler et les questions qu'elles soulèvent
- décrire le public/ l'institution qui servira de support clinique
- donner les pistes bibliographiques qui vous permettront d'approfondir votre réflexion
- développer la méthodologie de travail que vous pensez adopter
- développer une étude de cas structurée et étayée sur l'analyse des processus de création en lien à la problématique professionnelle rencontrée

Des éléments de présentation et de réflexion spécifiques à chaque spécialité et à inclure dans le cadre du mémoire seront transmises au cours des enseignements.

Date de rendu : 9 Janvier 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité.

UE 15 : ATELIERS D'ART-THÉRAPIES 2 (PAR SPÉCIALITÉS)

RESPONSABLE DE L'UE (16H CM) : PAR SPÉCIALITÉ

Les ateliers programmés seront co-préparés et co-animés par les étudiants : ils feront l'objet d'une analyse et d'une supervision avec un responsable par spécialisation.

MCC :

Écrit de 3 à 5 pages. Le compte-rendu porte sur les ateliers expérientiels, le rôle du cadre, le dispositif, les processus de création éprouvés ainsi que les processus groupaux. Des précisions seront apportées en fonction des spécialités.

Date de dépôt : 9 Janvier 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité.

CONTENUS PEDAGOGIQUES
M2 Semestre 4

UE 16 : CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE ET PROCESSUS PSYCHIQUES (TRONC COMMUN)

RESPONSABLE DE L'UE (12H CM, 5 H par spécialité) : JÉRÔME BOUTINAUD

Etude des dimensions artistiques, esthétiques en articulation avec la clinique (processus d'idéalisation, de sublimation, aspects défensifs etc…) Analyse du travail psychique engagé dans les pratiques artistiques (ex. le travail du musical : de la pulsation au rythme -engagement corporel-, du bruit au son esthétique, de l'expression sonore à l'expression musicale, etc.).

MCC N°1:

Écrit : «Partez de la notion du travail psychique engagé dans les pratiques artistiques.
Dites-en l'importance et décrivez brièvement son impact dans une pratique d'art thérapie dont vous choisirez la médiation.
Un ou plusieurs exemple(s) très court(s) issu(s) du domaine artistique et/ ou clinique seront bienvenus».

Maximum 2 pages.

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux enseignants ayant assuré les CM

Date de rendu : 4 Mai 2026

MCC N°2 : exposé par petits groupes sur une analyse des processus psychiques engagés chez un créateur ou dans une création particulière. Détails et date de l'exposé à préciser en spécialité.

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité

UE 17 : PRATIQUES ET RECHERCHES INTERNATIONALES (TRONC COMMUN)

RESPONSABLE DE L'UE (20H CM, 6H TD PAR SPÉCIALITÉ) : TODD LUBART

ENSEIGNEMENT RÉALISÉ EN ANGLAIS

Intervention d'art thérapeutes de différents pays européens et des différentes spécialisations sous la forme de cours, d'ateliers. Etude de travaux (articles, ouvrages), traductions de travaux

étrangers, colloques, journées européennes, notamment en relation avec ECARTE (consortium européen des formations universitaires en arts thérapies).

MCC :

1. Travail collectif - Organisation d'une journée d'étude. Travail collectif avec des présentations par spécialité (mini colloque, date à préciser) - en anglais
2. Participation active aux séances de cours
3. Travail individuel (vidéo scientifique* à rendre, AT international)

*L'étudiant prépare une vidéo en anglais à partir des articles sur la recherche à l'international.

Format : fichier vidéo de 4 à 5 minutes.

Date de remise : 18 Mai 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail au responsable de l'UE (Mr Lubart)

UE 18 : MÉMOIRE DE RECHERCHE EN ART-THÉRAPIES 4 (PAR SPÉCIALITÉ)

RESPONSABLE DE L'UE (20 H TD) : PAR SPÉCIALITÉ

Poursuite de l'approfondissement de la formation à la recherche.

MCC :

Projet de recherche approfondi avec liens théorico-cliniques (deux ou trois concepts choisis) à partir de critères d'observation définis et/ou conception d'une grille d'observation quantitative autour de ces mêmes critères.

Qualité des hypothèses élaborées dans l'écrit : précises, brèves, pointues. Penser un dispositif réaliste, en adéquation avec le lieu de stage et dans le respect de la déontologie.

40 pages maximum. Des éléments de présentation et de réflexion spécifiques à chaque spécialité et à inclure dans le cadre du mémoire seront transmises au cours des enseignements.

Date de remise : 24 Mai 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité.

UE 19 : STAGE EN ART-THÉRAPIES 4 (PAR SPÉCIALITÉ)

RESPONSABLE DE L'UE (24H TD) : PAR SPÉCIALITÉ

Suivi de stage, travail sur les dimensions de l'identité professionnelle de l'art thérapeute, sur l'importance de l'identité artistique dans sa construction et dans la détermination des différentes spécialités de la profession (en France et en Europe). Approche des problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.

MCC : **Format** : Écrit de 25 pages

Sujet: Témoigner de sa capacité à restituer son expérience du terrain. Son objet n'est pas la mise en place d'une recherche mais une réflexion sur une question posée au (futur) professionnel, et donc ici au stagiaire, à partir de sa pratique sur le terrain. Il a pour objet d'approfondir une question clinique en soutenant la réflexion de supports théoriques judicieusement choisis.

Vous développerez donc un écrit autour d'une problématique professionnelle, en articulant

- des expériences cliniques vécues lors de vos stages
- des éléments théoriques, issus aussi bien de vos cours, de vos lectures (articles ou ouvrages) et des écrits professionnels (codes de déontologie, cas cliniques)

- éventuellement une enquête auprès de professionnels (entretiens, questionnaire)

Des éléments de présentation et de réflexion spécifiques à chaque spécialité et à inclure dans le cadre du mémoire seront transmises au cours des enseignements.

Date de remise : 4 Mai 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer par mail aux responsables de spécialité.

UE 20 : BILAN DE COMPÉTENCES ET PROJET PROFESSIONNEL (TRONC COMMUN)

RESPONSABLE DE L'UE (8H CM, 8H TD) : SANDRINE PITARQUE.

Rendu N°1 : Par sous-groupe de 2 à 3 étudiants, un exposé oral à prévoir pour chaque spécialité lors d'une semaine de cours en mars ou en avril. Le sujet précis sera donné par spécialité.

Rendu N°2 : un rendu de 4 à 5 pages autour d'un projet professionnel concret (un document qui pourra être réutilisé par l'étudiant pour proposer un dispositif à un lieu existant).

Exemple de plan
- Titre du projet
- Résumé (10-15 lignes)
- Mots clés (2 à 5 mots)
- Objectifs (3 à 4 maximum, précis et réalistes)
- Dispositif :
 Lieu
 Déroulement concret de l'action (nombre de séances, déroulé d'une séance type, etc…)
 Bénéficiaires (directs et indirects, éventuelles indications et contre-indications…).
 Quantifier si possible
 Cadre institutionnel concerné
 Supports théoriques qui servent à construire votre proposition (référentiel théorique)
 Modalités d'évaluation : outils (ex : entretiens semi-directifs, questionnaires, observations, journal de bord, entretiens avec les partenaires, bulletins de notes, entretiens avec les parents, etc…) et critères
 Modalités de transmission avec l'équipe ou des tiers
- Moyens :
 moyens matériels et éventuellement humains nécessaires
 budget
- Valorisation / communication du projet
- Perspectives d'élargissement, de transversalité

Comptant pour 50% de la note

Dates de rendu : 5 Juin 2026

À déposer sur Moodle et à envoyer au responsable d'UE.

UE 21 : UE OPTIONNELLE 2

RESPONSABLE DE L'UE (24H TD) : JÉRÔME BOUTINAUD

Plusieurs options sont possibles pour valider cette UE : vous choisissez soit le volet « Libre », soit le volet « Ouverture »

- Volet « Libre »

L'UE peut être validée par la participation à des enseignements de psychologie et/ou arts ou la participation à des journées d'étude (équivalent du volume horaire : 20 h). Il s'agit alors du **Volet UE Libre**.

IMPORTANT : Pour l'UE volet « Libre », votre choix concernant ces participations doit être soumis en amont à validation par le directeur pédagogique du M2 et vos responsables de spécialités. Merci de leur envoyer votre demande par mail avec en pièce jointe les descriptifs de ces formations. Ces demandes doivent être effectuées au plus tôt dans l'année universitaire. Aucune de ces formations ne pourra servir à valider l'UE en fin d'année si l'autorisation des

enseignants n'a pas été obtenue. Pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à des UE proposées à l'Institut de Psychologie ou dans d'autres composantes universitaires, merci aussi de demander au préalable l'accord du responsable de la dite UE.

MCC :

La validation de l'UE ne donne pas lieu à l'obtention d'une note. Toutefois, il est demandé de fournir les justificatifs nécessaires pour témoigner de l'assiduité.

Date de rendu des justificatifs :

- Volet « Ouverture » :

UPC propose aussi des UE Libres communes dont vous trouverez les contenus dans le lien suivant :

https://odf.u-paris.fr/fr/ue-libres-communes.html